

SEANCE DU VENDREDI 17 DECEMBRE 2024

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-sept décembre à 20 heures, les membres du Conseil Municipal de la commune de Courcelles-Sapicourt se sont réunis dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Jean MICHEL, maire. Convocation en date du 12 décembre 2024.

Présents : Gérald MABILE, Michel BACARISSE, Jérôme MIART, Maurice ENGELMANN, Xavier CULEUX, Grégoire MAZZINI, Jacky LESUEUR,.

Absents excusés : Jérôme LAINE qui a donné pouvoir à Xavier CULEUX, Philippe LEVEAUX qui a donné pouvoir à Jean MICHEL, Marie-Pierre MIGNON.

Secrétaire de séance : Xavier CULEUX.

Ordre du jour :

Pacte financier et fiscal CUGR, convention de prestation de services entre l'Association Syndicale Autorisée Libre du lotissement les Larris et la commune. Vœux du maire et repas des anciens. Informations sur les installations de jeux pour enfants/agrès fitness.

Questions diverses.

1 - PACTE FISCAL ET FINANCIER CUGR.

Monsieur le maire informe le conseil municipal sur sa réunion avec un cabinet bureau d'étude comptable concernant les modifications que le Grand Reims pourrait entamer sur les attributions de compensation et la Dotation de Solidarité Communautaire. Au vu de l'échange, les montants ne devraient pas évoluer dans un avenir proche concernant notre commune.

2 - CONVENTION COMMUNE/LES LARRIS.

L'association souhaiterait signer une convention avec la commune pour l'entretien des espaces verts. Monsieur le maire fait lecture de l'ébauche réalisée par l'association. Après échange, le conseil municipal souhaite en changer sensiblement les termes. Après discussion, ce dernier décide que l'agent d'entretien s'occupera des espaces verts des Larris suivant les mêmes modalités que celles de la commune et sans contrepartie.

3 - VŒUX DU MAIRE.

Les vœux se dérouleront le samedi 11 janvier à 15h. Tous les habitants sont conviés ainsi que les pompiers, les gendarmes et un représentant du Grand Reims.

4 - REPAS DES ANCIENS.

Le traditionnel repas des anciens se déroulera avec nos amis de Branscourt le samedi 25 janvier à midi dans la salle communale de Courcelles-Sapicourt.

5 - JEUX/AGRES.

La commande des jeux et agrès a été passée. Les agrès seront installés près du terrain de jeux des enfants, rue de Bury , près du City Sport, sur la place rue Paul Bouton et près du parking de l'église..

La pose des jeux pour enfants devrait avoir lieu en mars/avril et celle des agrès courant janvier/février. Pour rappel ces équipements font l'objet de subventions ou de demandes de subventions auprès de la CUGR, de la région Grand Est et du département de la Marne.

6 - QUESTIONS DIVERSES.

Croix entre Courcelles et Rosnay : Monsieur le maire informe le conseil municipal que les travaux de réfection de la stèle ont été réalisés par l'entreprise SEGGHEZI. La croix a été nettoyée et repeinte par l'intermédiaire de l'entreprise pour laquelle travaille Jérôme LAINE. Elle pourra être remise en place par la commune de Rosnay.

Réfection du chemin du cimetière : Au vu des ornières creusées dans le chemin, la commune fera procéder, à sa charge, à la mise en place de cailloux sur le chemin du cimetière, afin qu'aucun incident ne puisse survenir.

Fées des champs : un festival « les Fées des Champs » sera organisé sur la commune le 8 juin prochain à l'initiative de Clothilde CULEUX au travers de l'association CL'art. Afin d'organiser cette journée l'association a besoin de bénévoles. Une réunion sera organisée à l'attention des personnes intéressées pour aider. Une demande de subvention sera déposée auprès de la commune.

Le recensement 2022 fait apparaître 406 habitants.

Michel BACARISSE informe que le ru situé dans le bas du village déborde. Il souhaiterait qu'il soit curé. Malheureusement, monsieur le maire lui rappelle qu'il n'est plus possible de curer les rus au titre de la police de l'eau.

La séance est levée à 22 h 15

Le maire, Jean MICHEL

Le secrétaire, Xavier CULEUX